

# JOURNEE DE RENCONTRE ANNUELLE DES MEMBRES

## CONFERENCE ET ASSEMBLEE GENERALE.

Chers Membres,

Nous vous invitons à assister à la rencontre annuelle des membres qui aura lieu dans une salle de l'INTERNAT GLOBAL AUTONOME de la C.F., rue Fief de Rognon, 13 à Nivelles.

LE JEUDI 24 MARS 2011

- A 10 h 15 précises, le conférencier, Mr Guy DONNAY, professeur émérite de l'Université libre de Bruxelles et directeur honoraire du Musée royal de Mariemont nous entretiendra sur :

« La démocratie : de la Grèce antique à la Belgique d'aujourd'hui »

- Immédiatement après la conférence aura lieu l'Assemblée Générale Statutaire dont voici l'ordre du jour :

- 1) Lecture du P.V. de l'A.G. du 10 mars 2010. Approbation.
- 2) Rapport sur le fonctionnement de l'Association en 2010.
- 3) A - Compte des recettes et dépenses en 2010. Approbation.  
B - Proposition de budget pour 2011. Approbation.
- 4) Proposition de modification des statuts ; - article 2 : transfert du siège social de la rue E. Vandervelde à la rue Fief de Rognon - article 12 : augmentation du nombre d'administrateurs de 15 à 21.
- 5) Election de 8 administrateurs.
- 6) Excursions en 2011.
- 7) Divers.

L'Assemblée générale est l'occasion donnée aux membres d'exprimer leur avis sur le fonctionnement de l'association, sur les activités déployées et sur ce qu'elle devrait entreprendre à l'avenir. C'est pourquoi nous comptons fermement sur votre présence.

A l'issue de l'Assemblée générale, le dîner offert par l'Association et préparé par le personnel de l'Internat sera servi vers 13 h 30.

### Très important

Si vous souhaitez participer à cette journée, vous êtes invité(e) à vous inscrire auprès de la trésorière, Mme Héraly, allée du Jaquemart 2 Bte 12 à 1400 Nivelles, en indiquant vos nom, prénom et le nombre de personnes qui vous accompagneront **AVANT le 18 mars au plus tard**. L'inscription est gratuite : seules les personnes inscrites dans les délais seront admises au dîner.

Si vous êtes en ordre de cotisation (6€) et si vous êtes désireux(se) de faire partie du conseil d'administration, vous êtes prié(e) de faire parvenir votre candidature, par écrit, à Mme Héraly pour le **18 MARS AU PLUS TARD.**

Il ne sera pas adressé d'accusé de réception aux personnes inscrites, ni de renseignements complémentaires : tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire et participer à cette journée étant dit dans ce texte.

*Le Conseil d'Administration*